



Paris le 24 novembre 2020

A Monsieur le président de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

Objet : préavis de grève

Monsieur le président,

J'ai l'honneur de déposer, par la présente, un préavis de grève concernant l'ensemble des personnels de votre université pour les périodes comprises entre le 4 décembre et le 3 janvier 2020.

Les revendications portent sur les points suivants et concerne principalement les contractuels étudiants de la BSB :

- Congés maladie des étudiants contractuels : nous demandons à ce que les congés maladies valent service fait, particulièrement les congés maladie liés au Covid. Nous voudrions rappeler que les congés maladie ou quarantaine ne dépendent bien évidemment pas de leur volonté. Nous sommes dubitatifs devant une décision qui n'encourage pas, voire qui pourrait dissuader de prendre toutes les mesures de précaution nécessaires sur le plan sanitaire. Cela semble totalement contradictoire avec l'esprit des directives gouvernementales.
- Rémunération des heures des 2, 3 et 4 novembre lors de la fermeture de la bibliothèque Sainte Barbe : nous n'acceptons pas la condition de la bibliothèque, qui est de rattraper ces heures pour qu'elles soient payées. Nous demandons qu'elles soient considérées comme service fait, comme les autres personnels de la bibliothèque, et n'acceptons pas de perdre cette rémunération.
- Rémunération en cas de fermeture de la bibliothèque : nous demandons l'assurance que ces collègues soient rémunéré-e-s comme cela a pourtant été fait lors du premier confinement alors que nous sommes dans une situation de crise sanitaire exceptionnelle et que ces collègues sont déjà étudiant-e-s précaires ;
- De nouveau contrats vont être préparés pour l'année 2021-2022. Nous demandons que ces contrats confirment la mensualisation actuelle et le paiement des jours fériés.

Plus généralement, nous demandons pour l'ensemble des collègues des bonnes conditions de travail et de rémunérations afin de passer la période de crise sanitaire le mieux possible.

Nous attendons donc que des mesures à la hauteur la période que nous traversons soient prises.

Les contractuel.les étudiant.es subissent déjà des conditions d'étude difficiles en cette période et les conditions de rémunération de leurs emplois les précarisent encore plus

Je vous prie d'agréer, monsieur, l'expression de ma sincère considération.

Pour la FERC SUP CGT PARIS 3

F.ERARD

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Erard', with a stylized flourish extending from the end.